Bilan d'activité Ambition TUS-SAM 2025

Le mot du Doyen de la Faculté de Santé :

L'année 2025 confirme la dynamique engagée autour du Territoire Universitaire de Santé Sarthe–Anjou–Mayenne (TUS-SAM). Les actions menées ont permis de renforcer l'attractivité des études de santé, de développer les formations au plus près des territoires et de consolider les liens entre université, établissements de santé et collectivités.

Plusieurs avancées importantes ont marqué cette année, notamment avec l'ouverture d'une nouvelle classe d'Infirmiers en Pratique Avancées au Mans et à Laval, ainsi que la participation de la faculté au Big Bang de l'Emploi, qui a permis de mieux faire connaître les métiers de la santé auprès des jeunes du territoire.

La montée en puissance des stages hors CHU, le développement de l'interprofessionnalité et les projets de recherche territoriale illustrent l'engagement collectif des partenaires pour répondre aux besoins de santé des populations.

Je souhaite que cette dynamique se poursuive dans les années à venir et encourage l'ensemble des acteurs à continuer à s'engager dans ce projet structurant pour nos territoires.

Pr Cédric Annweiler

Axe 1 – Renforcer l'attractivité des filières de santé et favoriser l’orientation des étudiants

Orientation

En 2025, le tutorat 2ATP et la faculté de santé ont poursuivi leurs interventions afin d'améliorer l'orientation et l'attractivité des études de santé sur l'ensemble du territoire.

Le tutorat 2ATP organise des stages de transition gratuits pendant les vacances scolaires. Ces stages permettent aux élèves de terminale de se préparer au mieux à l’organisation et à la méthodologie de la première année de santé, et de bénéficier de témoignages et conseils d’étudiants ayant réussi la première année de santé. En 2025, ils étaient **265 lycéens à avoir bénéficié de ces stages** (194 à Angers, 36 à Laval et 35 au Mans).

Les **37 actions de promotion des études de santé** ont été réparties au travers des trois départements du territoire : **18 dans le Maine-et-Loire, 8 en Mayenne et 11 en Sarthe**

23
Interventions en établissements scolaires

14
Participations à des événements d'orientation

Stand de médecine d'urgence au Big Bang de l'emploi 2025

La participation à des forums ou des manifestations d'orientations (Studyrama, Big Bang de l'emploi…) permet de toucher un public plus large, incluant notamment des étudiants en réorientation ou des collégiens, et vient ainsi compléter les interventions réalisées en établissements scolaires.

Un temps fort de l'année a été la participation, en octobre 2025, de la Faculté de santé au **Big Bang de l'Emploi** à Laval, Angers et le Mans. La fréquentation a varié d'une vingtaine à plus de 100 visiteurs selon les sites, principalement des collégiens et lycéens issus de l'hémi-région Est.

Les formats favorisant les interactions directes, tels que les échanges avec des professionnels ou les démonstrations largement mobilisées, apparaissent comme étant les plus efficaces auprès des visiteurs.

41 %
des interrogés au Big Bang de l'Emploi déclarent que l'événement a conforté leur projet d'orientation

36 %
des interrogés au BigBang de l'Emploi déclarent avoir dépassé une forme d'autocensure concernant l'accès aux études de santé

Attractivité

Depuis 2019, la formation PluriPASS est accessible sur les trois sites d'Angers, le Mans et Laval. La formation LAS permet de compléter cette offre en améliorant l'accessibilité géographique grâce à des sites d'enseignement LAS situés à Saumur, Cholet...

En 2025, **25 % des étudiants PluriPASS ont été formés au sein des antennes du Mans et de Laval** (contre 23% en 2024), avec 159 étudiants inscrit au Mans et 43 étudiants à Laval.

Le tutorat 2ATP a accompagné les étudiants de l'ensemble du territoire, avec 98% des étudiants en PluriPASS et 46% des étudiants en LAS inscrits au tutorat en 2025.

Les taux d'admission dans les filières de santé sont comparables, voire supérieurs, sur les antennes par rapport au site d'Angers : en 2025, 23% des inscrits sur le site d'Angers ont été admis en deuxième année, contre 24% sur l'antenne du Mans et 28% sur l'antenne de Laval.

Ces résultats confortent le rôle et l'importance des antennes, qui contribuent pleinement au recrutement et à l'ancrage territorial des bacheliers.

Axe 2 – Former les futurs professionnels de santé à l'exercice sur le territoire et favoriser l'attractivité et la dynamique universitaire

Postes hospitalo-universitaire (HU) TUS

Le dispositif HU-TUS s'affirme comme structurant pour l'attractivité médicale et universitaire des établissements périphériques et **contribue à réduire les inégalités territoriales**, en favorisant le développement de la recherche et l'optimisation des parcours de soins.

La 6ème vague du dispositif HU-TUS a démarré en novembre 2025, permettant le renouvellement de 2 postes et le financement de 5 nouveaux postes (un MCA et 4 CCA).

En décembre 2025, une enquête a mis en évidence que 78% des "HU-TUS" ont participé à la mise en place de parcours de soins sur le territoire.

Cela se traduit par la mise en place d'initiatives adaptées aux besoins locaux, avec par exemple :

AgriCare 53

Dispositif de prévention permettant aux agriculteurs de bénéficier d'une journée de consultation et d'examens pour détecter précocement les problèmes de santé, sensibiliser les agriculteurs aux risques du métier, et faire de la prévention

Ouverture de consultations avancées en dehors des CH

ce qui contribue à réduire les inégalités d'accès aux soins spécialisés

Par exemple en 2025, des consultations avancées de néphrologie ont été mises en places à Château-du-Loir

Développement de nouveaux protocoles

pour améliorer la qualité des soins grâce à une prise en charge adaptée

Ainsi en 2025, 6 protocoles innovants ont été implantés dans des CH, comme la prise en charge de la diététique dans la maladie rénale chronique au CH du Mans

82% des « HU-TUS » ont permis d'engager des travaux de recherche qui n'auraient pas vu le jour sans eux.

Le retour de ces praticiens en poste TUS est positif :

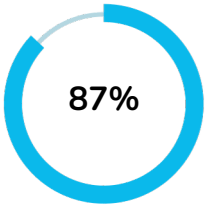

des médecins interrogés déclarent **envisager de s'installer dans leur territoire d'exercice**

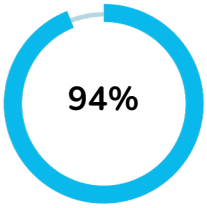

des médecins interrogés envisagent de **continuer une activité de recherche, d'encadrement et de formation**

Concernant les « HU-TUS » ayant terminé leur contrat, **93% (13 sur 14) sont resté dans l'hémi-région Est** et 86% (12 sur 14) ont poursuivi leur activité dans la structure où ils avaient effectué leur poste TUS.

Ces résultats montrent que les HU-TUS ont majoritairement tendance à rester sur le territoire et au sein de leur structure à l'issue de leur contrat.

En parallèle de ces postes « HU-TUS », **32 praticiens à temps partagés** se sont déployés entre le CHU et les hôpitaux TUS-SAM sur la vague 2025–2027 et **6,8 équivalents temps plein** d'enseignants titulaires du CHU.

Leur présence, combinée à celle des HU-TUS contribue à renforcer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif constitue un levier majeur pour le développement de parcours de stage structurés et de qualité au sein des structures de soin en dehors du CHU d'Angers.

Augmenter le nombre de stages en dehors du CHU

La **proportion de stage d'étudiants entre la 3e et la 6e année de médecine réalisés en dehors du CHU d'Angers a augmenté de 7% en 5 ans**.
La proportion de stages d'internes effectués en dehors du CHU d'Angers est stable depuis 2019, avec environ 59% réalisés dans d'autres structures chaque année.

Evolution du pourcentage de stages d'étudiants entre la 3e et 6e année de médecine réalisés hors du CHU d'Angers

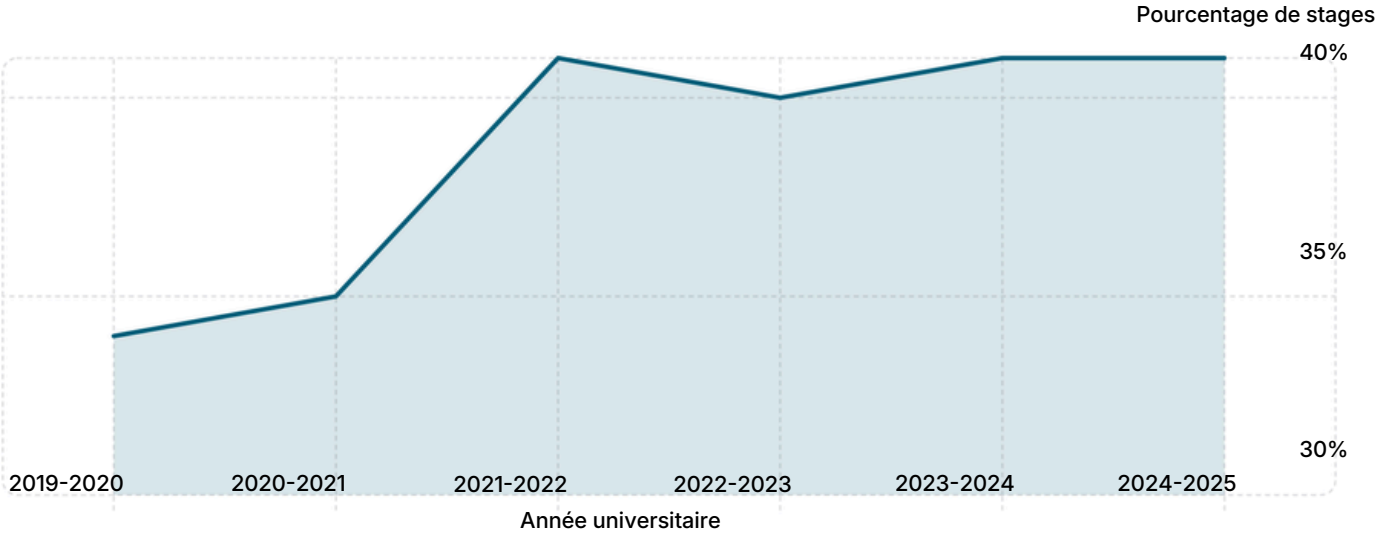

Sur l'année universitaire 2024-2025, l'offre de stage a continué de se diversifier, permettant qu'une part significative des stages d'externat et d'internat des étudiants soient réalisés en centre hospitalier (CH) et en milieu rural .

41%
des stages d'étudiants de 3e à la 6e année de 2024-2025 ont été effectués en dehors du CHU d'Angers

59%
des stages d'internes de 2024-2025 ont été effectués en dehors du CHU d'Angers, dont 12% en médecine générale

Ces terrains de stage hors du CHU sont appréciés des étudiants en médecine, comme le montre une enquête adressée aux externes dans laquelle :

63%
des répondants trouvent qu'un stage hors CHU leur a permis de mieux développer certaines compétences (comme la pratique clinique, l'interprofessionnalité ou l'autonomie)

74%
des répondants recommandent ces stages hors CHU sans réserve

Axe 3 – Transformer l'offre de santé par la formation massive et l'innovation pour les nouveaux métiers de la santé

Infirmiers en pratiques avancées

2025 est marqué par l'ouverture d'une nouvelle classe Sarthe-Mayenne du diplôme infirmier en pratique avancé (DIPA), partagée entre de Laval et Le Mans, permettant l'augmentation et la territorialisation des capacités de formation.

En 2025, **37 étudiants sont inscrits en première année du DIPA** (15 à Laval/le Mans et 22 sur le site d'Angers) contre 26 inscrits en 2024**, soit une augmentation de 42%.**

La création de ce nouveau site de formation a également favorisé une répartition géographique plus locale, en touchant davantage les infirmiers diplômés d'États (IDE) de la Sarthe et de la Mayenne. Par rapport à 2024, le nombre d'apprenants originaires de la Sarthe et de la Mayenne a **plus que doublé**.

Evolution du nombre d'IPA installés sur le territoire, par département

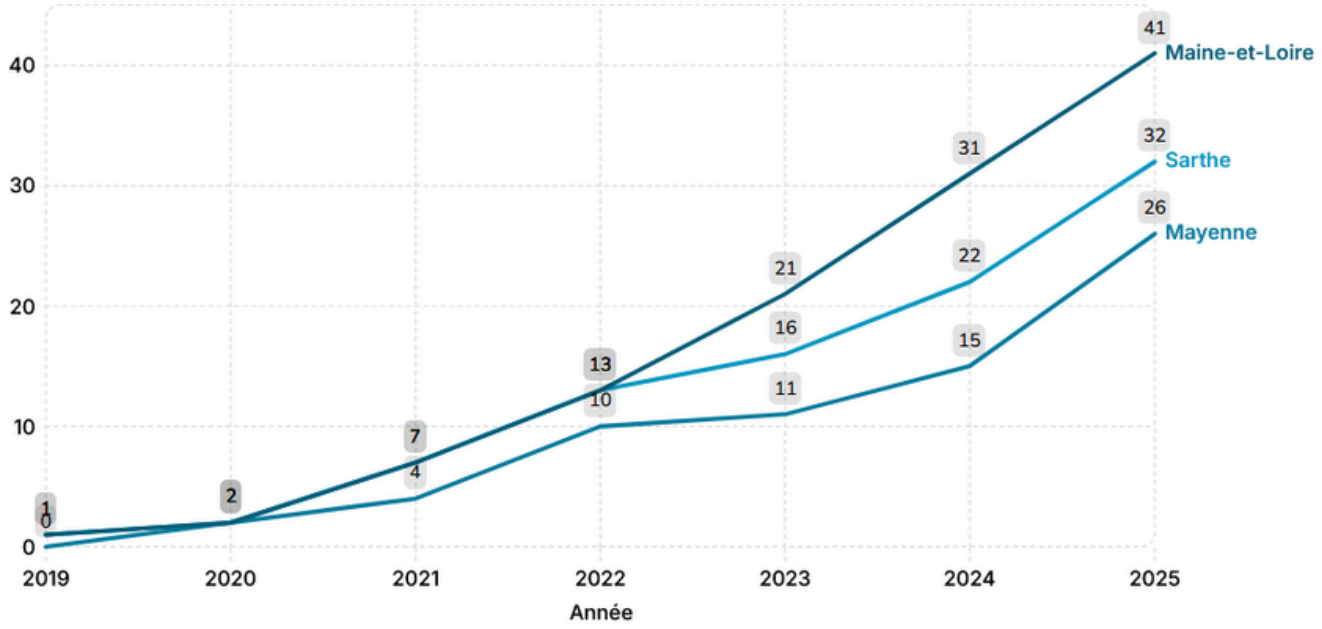

Le nombre d'infirmiers en pratique avancée (IPA) installés sur le territoire est en constante progression passant de 68 en 2024 à 99 en 2025, soit une augmentation de 46%. Leur répartition assure un maillage territorial équilibré avec, en 2025, **26 IPA en Mayenne, 32 en Sarthe et 41 en Maine-et-Loire**.

Cette dynamique contribue à **l'amélioration de l'accès aux soins**, notamment à travers la prévention et l'éducation thérapeutique. Une cartographie des lieux d'installation des IPA est en cours de réalisation par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, afin d'affiner les connaissances de la répartition des IPA sur le territoire.

Inter professionnalisation

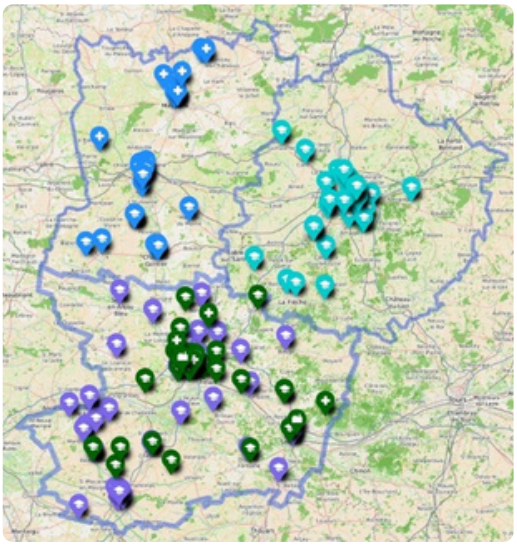

Carte des terrains de stage du service sanitaire en 2024

Accompagner l'installation de nouveaux soignants passe aussi par le déploiement de l'interprofessionnalité chez les étudiants en santé. Cela permet d'apprendre à collaborer de manière efficace, en développant une meilleure compréhension des champs de compétence de chaque profession, et en encourageant le partage des connaissances. Ce renforcement se fait notamment lors de cours mutualisés ou dans le cadre du service sanitaire.

Le service sanitaire est un stage de six semaines portant sur la réalisation de projets de prévention menés auprès des populations vulnérables par des étudiants issus de différentes filières de formation (maïeutique, médecine, pharmacie, kinésithérapie, soins infirmiers et ergothérapie).

Tout au long du déploiement du service sanitaire, de nouveaux terrains de stage ont été ouverts dans les trois départements, permettant qu'un public plus large bénéficie de ces actions.

x3

Le nombre de terrains de stages à triplé en trois ans **(66 en 2021 contre 197 en 2024)**

1135 étudiants

ont mené des actions de prévention lors de l'année universitaire 2024-2025

19 500 élèves

ont bénéficié de ces actions de préventions lors de l'année universitaire 2024-2025

Une thèse réalisée en 2025 par Elisabeth DE ROQUEFEUIL et Timothée DONAT a montré que la **réalisation du service sanitaire en interprofessionnalité était associée à une progression des compétences interprofessionnelles pour 86,6% des étudiants**, indépendamment de la filière, principalement dans le domaine de la collaboration.

Axe 4 - Recherche et innovation en santé

La recherche et l'innovation visent à positionner le territoire comme un lieu de production de connaissances et de savoirs en santé. En favorisant les projets innovants et les dynamiques partenariales, l'axe 4 contribue à accroître l'attractivité du territoire, afin d'attirer et de fidéliser les professionnels de santé.

Animation du réseau d'innovation SAM

Le réseau d'innovation SAM (Santé, Activité Physique, Métiers de l'ingénierie et des sciences humaines et sociales – Sarthe Anjou Mayenne) œuvre à la promotion de la santé par l'activité physique, la réhabilitation et le bien-être.

3 conférences

organisées en 2025

83 participants

issus des collectivités, de l'hôpital, de l'université ou d'industries

3 thématiques

Intelligence artificielle en santé, nouvelles pratiques comme partenaire de soin, soins en ligne et Digital Therapeutics

Ces conférences, proposées dans le cadre des rencontres scientifiques SAM'Lab ont pour objectif de favoriser les échanges et d'approfondir les réflexions sur l'apport de l'intelligence artificielle aux soins et aux parcours des patients.

POPS – Prévention Organisation et Parcours en Soins Primaires

L'unité de recherche POPS est dédiée à la recherche en soins primaires. Elle permet notamment d'améliorer la qualité des soins et des parcours des patients. En 2025, l'équipe a permis la formation aux bonnes pratiques cliniques de tous les internes de médecines générales en stage dans les sites investigateurs de l'hémi région.

> L'année a aussi été marquée par l'obtention du financement du projet **« Territoires et déterminants de santé»**, financé dans le cadre de la chaire territoire d'avenir, qui associe la géographie de la santé et la médecine générale. Ce projet a notamment pour objectif de **mieux comprendre les déterminants territoriaux de l'accès aux soins et leurs effets sur les parcours de santé.** Il vise également à analyser les mobilités quotidiennes des populations et leur influence sur le recours aux soins, afin d'identifier plus finement les inégalités territoriales. À terme, il doit permettre de produire des connaissances utiles à l'élaboration de stratégies territoriales pour améliorer l'accès aux soins.

La DRCI SAM - Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation Interdépartementale

Les objectifs de la DRCI SAM sont de **développer, structurer et faire connaître la recherche clinique**, elle joue ainsi un rôle important dans l'attractivité des professionnels de santé. En favorisant l'innovation médicale, elle permet également aux patients du territoire de bénéficier des dernières innovations et progrès de la recherche clinique.

Elle permet le développement d'une dynamique territoriale de recherche en santé, entre **8 établissements de santé partenaires** (CHU d'Angers, CH du Mans, CH de Laval, CH du Haut-Anjou, CH de Cholet, CH de Saumur, CESAME, Les Capucins).

Les actions de la DRCI SAM visent notamment à décloisonner et créer de nouvelles collaborations entre les établissements de santé, et à favoriser le montage de projet.

Une cinquantaine de projets de recherche collaboratifs
en recherche clinique en cours ou engagés en 2025

2 établissements de santé associés
en moyenne à l'établissement porteur, par projet retenu aux appels à projets en 2025

Ces collaborations se traduisent également par la proportion de publications réalisées conjointement entre les établissements de la DRCI SAM. Bien que la majorité des publications des établissement partenaires soit réalisée en collaboration avec le CHU d'Angers, des coopérations scientifiques directes entre établissements émergent sur le territoire.

Répartition des publications scientifiques entre établissements (2021-2024)

Des publications majoritairement réalisées avec le CHU d'Angers

Part des publications co-signées avec le CHU :

- Les Capucins : **90,0 %**
- CH de Saumur : **89,7 %**
- CH du Haut-Anjou : **82,6 %**
- CESAME : **68,2 %**
- CH de Cholet : **68,5 %**
- CH de Laval : **59,5 %**
- CH du Mans : **39,5 %**

Des collaborations directes entre établissement qui se développent

Part des publications réalisées sans le CHU :

- CH de Laval - CH du Mans : **31,0 %**
- CH de Cholet - CH du Mans : **29,6%**
- CH de Saumur - CH du Mans : **25,6%**
- CH de Laval - CH de Cholet : **15,5 %**
- CH du Haut-Anjou - CH du Mans : **13,0 %**

Les % indiquent la part des publications du premier établissement qui sont réalisées en collaboration avec le second.
Exemple : le CH de Laval réalise 31% des ses publications avec le CH du Mans

Depuis 3 ans, la DRCI SAM a mis en place son propre appel d'offre, qui a permis de financer 10 projets, dont 3 en 2025 :

KPHB12-Biomarqueurs

CH du Haut-Anjou
Médecine interne et polyvalente

Étude sur l'hypervitaminémie B12 persistante : identification de biomarqueurs pour le dépistage précoce des cancers solides

BAROMETRE

CHU d'Angers
Psychiatrie - Addictologie

Étude sur le pronostic et l'évolution des personnes ayant un trouble du spectre bipolaire

PAD-ACAB

CH de Cholet
Médecine vasculaire - Angiologie

Étude du taux de complications à un an après revascularisation par pontage artériel, chez les patients présentant une artériopathie oblitérante athéromateuse des membres inférieurs, selon la prescription antithrombotique post opératoire immédiate

En 2025, 6 conventions pour des projets innovants ont été signés entre le CHU d'Angers et des entreprises ou laboratoires extérieurs .

Axe 5 - Pilotage, évaluation et partenariat

L'Axe 5 a pu développer la sélection et de construction d'indicateurs pertinents et mesurables pour assurer le suivi de l'ambition TUS-SAM, en collaboration avec les acteurs concernés. Ces indicateurs seront intégrés à un tableau de bord dynamique, partagé avec l'ensemble des partenaires et actualisé régulièrement, afin de permettre à chacun d'accéder à des données de suivi adaptées à ses besoins spécifiques. Ces indicateurs assureront un suivi continu de l'Ambition tout au long de sa mise en œuvre, rendant possible les ajustements stratégiques du projet en fonction des résultats des évaluations intermédiaires.

> L'ambition et l'innovation de la gouvernance du dispositif a pu faire l'objet d'une valorisation dans le **Lancet Primary Care** en 2025 : **« University-integrated health territories to tackle rural health-care inequities in France »**. En présentant la logique et les résultats du projet TUS, cette publication contribue au rayonnement international du projet.

D'autres actions de communication et de valorisation seront développées, notamment à travers la production d'infographies thématiques et l'écriture d'un article scientifique, visant à renforcer la lisibilité, la visibilité et la compréhension du projet, de ses actions et de ses résultats.

Méthodologie

Ce rapport d'activité a été élaboré de manière **pleinement collective**, en associant les **porteurs du projet** ainsi que **l'ensemble des partenaires du Territoire Universitaire de Santé Sarthe–Anjou–Mayenne.**

Les indicateurs présentés ont fait l'objet d'un **travail préalable de définition et de validation par l'ensemble des membres du groupe de travail Ambition 5** (CH de Cholet, CH de Laval, CH du Mans et CHU d'Angers), garantissant leur pertinence, leur robustesse et leur adéquation aux objectifs du programme. Dans un second temps, les membres ont été associés à l'analyse des données consolidées, puis ont pris connaissance des résultats et validé la version rédigée du rapport d'activité.

Ce travail s'appuie sur la **consolidation de données issues de plusieurs sources** : données de scolarité de la faculté de santé, données des dispositifs d'accompagnement des étudiants (tutorat), données hospitalières (CHU et centres hospitaliers partenaires), ainsi que données de recherche et d'innovation (DRCI-SAM). Il intègre également des **données issues d'enquêtes co-construites** à l'échelle territoriale et des **contributions des acteurs de terrain**, permettant une lecture à la fois quantitative et qualitative des dynamiques à l'œuvre.

Conclusion

Quelques perspectives pour 2026

1

Les micro-certifications

Afin de poursuivre une logique de développement de nouvelles compétences, des micro-certifications sont en cours d'élaboration avec l'appui de la formation continue. Leur lancement est prévu au cours de l'année et permettra au personnel, les agents de service hospitaliers (ASH) dans un premier temps, de **monter en compétences**. Ce dispositif favorisera également les parcours d'évolutions professionnelles, en facilitant les passerelles entre les différentes formations.

2

L'ajout d'une 4ème année de docteur junior au DES de médecine générale dés novembre 2026

Cette année supplémentaire comprendra **deux stages de six mois**, qui se dérouleront en principe sur le même lieu de stage. Contrairement aux trois premières années de l'internat, les docteurs juniors disposeront de leur propre cabinet. L'enjeu 2026 sera de s'assurer que cette année se déploie sur tout le territoire dans de bonnes conditions.

3

Le projet ATLAS-TUS

Le projet ATLAS-TUS a été soumis dans le cadre de l'appel à projets (AAP) IRESP 2026 et pourrait débuter à la fin de l'année 2026. Ce projet de géographie sociale vise à élaborer un score d'attachement socio-territorial, fondé sur **l'analyse des facteurs influençant l'installation des étudiants en médecine sur le territoire**.